

taine amélioration palpable de son sort que les nouveaux régimes indépendants, de création si récente, pourront se maintenir et devenir de solides bastions contre le leurre communiste.

Sécurité collective dans la région du Pacifique

Sur le parquet de la Chambre des communes, le 31 août dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a qualifié l'agression de Corée de « pur et évident défi militaire » au monde libre. Il a ajouté qu'il trouvait significatif que le communisme international ait choisi l'Asie pour théâtre de cette action militaire, puisque cette tactique lui permettait de faire mener la guerre par des troupes asiatiques exclusivement, tandis que l'intervention des Nations Unies pouvait être faussement représentée comme une agression du capitalisme occidental contre les forces populaires de l'Asie.

Mais il y a peut-être une autre raison. Une agression semblable en Europe eût déclenché contre l'agresseur le jeu des dispositions du Traité de l'Atlantique-Nord. Dans cette partie du globe, douze nations, dont le Canada, ont déjà ajouté aux obligations générales que leur impose la Charte des Nations Unies, en souscrivant aux obligations d'un traité précis. En l'absence d'un pareil pacte de sécurité collective dans le Pacifique, l'agresseur a pu croire qu'il serait impossible aux membres des Nations Unies de rassembler leurs forces contre lui.

On a demandé la signature d'un Pacte du Pacifique inspiré du Traité de l'Atlantique-Nord, qui déterminerait des obligations précises et établirait des plans militaires pour la défense collective en cas d'agression dans la région du Pacifique. Le Gouvernement canadien croit cependant que les conditions essentielles à la conclusion d'un tel pacte n'existent pas encore. Le 21 août, dans son discours de Victoria, M. Pearson a dit à ce sujet:

Nous devons donc nous garder de conclure trop hâtivement que des méthodes qui ont fait leurs preuves dans une partie du monde pourront répondre aux besoins d'une autre région. Il est évident qu'il existe entre la situation actuelle de l'Orient et celle de l'Occident des différences fondamentales dont nous devons tenir compte si nous voulons réaliser un pacte de sécurité collective. Dans l'Atlantique-Nord, nous avions une véritable communauté de nations, qu'unissaient des liens séculaires dans les domaines économique, politique et culturel, dont les régimes politiques étaient analogues et qui étaient manifestement en mesure de participer en tant que groupe à la défense commune. Nous avions une région géographique dont il était facile de préciser les frontières et dont il était de notre intérêt collectif d'interdire l'entrée à un agresseur. Le fait que ces conditions fondamentales n'existent pas en Asie rend le problème de la défense régionale et de la sécurité collective infiniment plus difficile. En outre, la question se pose de savoir si un nombre suffisant de nations asiatiques, — qui ont toutes de pressants problèmes intérieurs à régler, — seraient disposées à donner leur appui à un tel pacte. Les peuples des nouveaux pays asiatiques ont adopté un point de vue particulier qui traduit leur intention de résoudre à leur propre manière les problèmes qui se posent à eux, notamment les problèmes de sécurité. C'est une attitude qui est partagée fortement par l'Inde et l'Indonésie, et qu'il nous faut respecter. A mon sens, la formation immédiate d'un pacte de sécurité du Pacifique englobant des pays asiatiques et non asiatiques, dont les niveaux de stabilité et de développement diffèrent et qui ne sont pas liés les uns aux autres comme le sont les pays de la communauté atlantique, serait une création difficile, artificielle et sans fondements solides.

M. Pearson a cependant ajouté qu'il ne fallait pas entendre par là que le Canada ne se reconnaissait aucune obligation à l'égard de la sécurité collective dans la région du Pacifique. La participation du Canada à l'action des Nations Unies en Corée prouvait le contraire. Comme M. Martin l'a signalé dans son allocution du 22 août, il importe au plus haut point d'aider les nations libres de l'Asie à conserver leur liberté; cependant, la puissance militaire seule ne suffit pas, ni même la puissance